

Adresse de la société populaire de Montbron, département de la Charente, lors de la séance du 22 fructidor an II (8 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montbron, département de la Charente, lors de la séance du 22 fructidor an II (8 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 350;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15660_t1_0350_0000_4

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Convention est le même sénat qui a jugé tous les ennemis de la Liberté et démasqué leur perfidie ? avaient-ils donc pensé qu'on pouvait ici comme à Rome partager une république une et indivisible ?

Faibles ennemis, insectes politiques, il ne restera de vos vils complots que des cendres, et une terrible leçon pour quiconque serait encore tenté de vous imiter.

Citoyens Représentans, restez à votre poste, la République est votre ouvrage, vous l'embellissez de loix éternelles comme la nature, vous punissez les traîtres avec une énergie qui surpasse la rapidité de la pensée, votre nom est ainsi un arrêt de mort pour les conspirateurs, et un point de ralliement pour les français.

Vive la Convention,

DARNAUT, *agent national*, CASTELTZ, *vice-président*, et sept autres signatures.

g

[*La société républicaine de Langres, département de la Haute-Marne, à la Convention nationale, s. d.*] (8)

Citoyens Représentans l'histoire de la Révolution française nous apprend combien la masse des pouvoirs dans la main d'un seul est contraire au gouvernement républicain, et la sagesse du décret du trois fructidor nous tranquillise pour l'avenir sur les maux que cet abus pouvoit enfanter.

Toutes les autorités deviennent un fléau lorsque l'impunité peut éloigner les magistrats de la ligne de démarcation des pouvoirs qui lui sont confiés, vous avez présumé que la permanence des comités révolutionnaires tendoient à organiser la tyrannie et aussitôt vous avez décrété pour le salut du peuple que les membres en seroient périodiquement renouvelés.

Par cette mesure heureuse le citoyen en place veille au salut de la république, et il ne s'y occupe point de ses passions, la certitude d'être surveillé à son tour le rend sage et prudent, et le républicain paisible affranchi du joug de l'artitraire jouit avec fermeté des bienfaits de la révolution.

La société populaire de Langres applaudit avec transport aux nouveaux coups que vous venez de porter au despotisme. C'est maintenant qu'elle va croire au règne éternel de la liberté et de l'égalité.

Salut et fraternité. Les membres composant le comité de correspondance.

GUERINOS, THEVENIN, *secrétaire*.

h

[*La société populaire de Montbron, département de la Charente, à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (9)

Citoyens représentans,

Le courage et l'énergie que vous avez développés dans les journées des 9 et 10 thermidor, en vous rendant à jamais célèbres dans les annales de la République, vous ont mérité à juste titre le nom de pères du peuple, de bienfaiteurs de l'humanité. Depuis trop longtemps les français avaient courbé la tête sous le joug de la plus infâme tyrannie. Sur tous les points de la République l'influence du système oppressif et destructeur des triumvirs se faisait sentir; partout leurs maximes machiavéliques étaient en pratique. Le citoyen s'isolait et n'osait se communiquer. La méfiance régnait de tous côtés et le mécontentement perçait à travers les efforts qu'on faisait pour le cacher, tandis que ces nouveaux Marcus s'efforçaient à nous prouver que nous étions libres, que la terre n'existait que pour les ennemis de la chose publique. Les patriotes étaient opprimés, incarcérés, et livrés à un tribunal sanguinaire qui partageait leurs forfaits. Toute justification leur était interdite; les pères, les mères, les épouses, les parens et amis ne pouvaient s'intéresser pour eux sans partager leur malheureux sort. Un sceptre de fer s'appesantissait sur la tête des français crédules, et il forgeait lui-même les fers qui devaient l'enchaîner, mais en vain le vice pour couvrir ses crimes emprunte-t-il les traits de la vertu, en vain la tyrannie prend-elle le masque de la liberté, l'illusion cesse bientôt. Vous avez dissipé ce fantôme, il a disparu comme les spectres de la Mort aux rayons d'un beau jour, et en punissant les coupables, vous avez appris à l'univers que, sous quelques dehors que se présentent les ennemis, le peuple français en triomphera toujours.

C'est à vous maintenant, citoyens représentans, à réparer les maux que les scélérats ont fait. Le vaisseau de l'état vous est confié, il était sur le point d'être englouti avec la liberté, vous l'avez sauvé du naufrage. Le grand caractère que vous avez montré, nous assure qu'il échappera à tous les dangers. Il nous assure des loix sages, à l'ombre desquelles le citoyen respirera sans craindre l'air pur de la liberté. Elles protégeront l'innocent et inspireront l'effroy aux tirans et aux traîtres. Pour nous, citoyens représentans, applaudissant à vos travaux, entièrement dévoués à vos décrets, nul sacrifice ne nous coutera pour vous aider à accomplir les hautes destinées du peuple français.

MARANDOUT, *président*, DIEUEMARD, PAVIO, *secrétaire*.

(8) C 319, pl. 1 306, p. 22.

(9) C 320, pl. 1 317, p. 20.